



# **LES DIVISIONS REGIONALES**

**Saison 2016**

**PAR EQUIPES DE CLUBS**

**Version du 3 décembre 2015**

MAISON REGIONALE DES SPORTS  
CS 37093  
1039, Rue Georges Méliès  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2  
Tél./Fax : 04 11 75 55 41  
Email : [tiralarelr@neuf.fr](mailto:tiralarelr@neuf.fr)

- 1) GENERALITES REGIONALES COMMUNES (page 3)**
  - INSCRIPTION DES EQUIPES auprès de la LIGUE (Page 3)
  - INSCRIPTION DES EQUIPES auprès des CLUB ORGANISATEURS (Page 4)
  - ACQUISITION DES MANCHES (page 4)
  - SURCLASSEMENTS (pages 5)
  - TRANSMISSION DES RESULTATS (page 5)
  
- 2) LA DIVISION REGIONALE EXCELLENCE CLASSIQUE (page 6)**
  - CLASSIQUE HOMMES
  - CLASSIQUE FEMMES
  
- 3) LA DIVISION REGIONALE « 2 » CLASSIQUE (Page 8)**
  
- 4) LA DIVISION REGIONALE EXCELLENCE ARC POULIES (page 9)**
  - ARC A POULIES HOMMES
  - ARC A POULIES FEMMES
  
- 5) REGIONALE « 2 » ARC A POULIES (page 11)**
  
- 6) LA DIVISION REGIONALE CLASSIQUE JEUNES (Page 12)**
  - BENJAMINS – MINIMES MIXTE
  - CADETS – JUNIORS MIXTE LA DIVISION
  
- 7) REGLEMENTS DU TIR PAR EQUIPES DES DIVISIONS REGIONALES (page 14)**
  
- 8) CLASSEMENT REGIONAL DES EQUIPES (page 19)**
  
- 9) ATTRIBUTION DES POINTS A CHAQUE MANCHE (pour 16 équipes maximum) (page 19)**
  
- 10) DEPARTAGE DES EGALITES AU CUMUL DU CLASSEMENT PROVISoire ET FINAL DES TROIS MANCHES (page 19)**

# 1) GENERALITES REGIONALES COMMUNES

## INSCRIPTION DES EQUIPES auprès de la ligue

Chaque année, la Commission Sportive fixe la date limite d'inscription à l'ouverture de saison, et en informe les Clubs suffisamment à l'avance.

L'inscription est faite au moyen du formulaire édité sur le site de la ligue. Après la clôture des inscriptions, la commission sportive informera les clubs de la liste définitive et non modifiable par la suite de l'ensemble des équipes engagées.

L'équipe s'engage à participer à l'ensemble des manches de la division concernée.

**Une pénalité (– 10 points) sanctionne l'équipe pour l'un des motifs suivants : (voir le paragraphe « classement général des équipes »)**

- absence
- refus de tirer les poules
- équipe incomplète

Les Clubs intéressés inscrivent auprès de la Ligue une seule équipe par type de divisions.

Les clubs ont la possibilité d'être représentés dans chacune des divisions de leur choix mais une seule équipe par division :

DR EXCELLENCE CLASSIQUE FEMMES : 16 MAXIMUM  
DR EXCELLENCE CLASSIQUE HOMMES : 16 MAXIMUM  
DR EXCELLENCE ARC POULIES FEMMES : 16 MAXIMUM  
DR EXCELLENCE ARC POULIES HOMMES : 16 MAXIMUM  
DR JEUNES BENJAMINS - MINIMES MIXTE CLASSIQUE  
DR JEUNES CADETS – JUNIORS MIXTE CLASSIQUES  
DR 2 CLASSIQUE  
DR 2 ARC POULIES

La participation financière est à versée à l'inscription de chaque équipe, selon le tarif ci-dessous.

TYPE DE DR	NOMBRE DE MANCHES	SOMME EN EUROS
EXCELLENCE CL. H	3	135 €
EXCELLENCE CL F	3	135 €
EXCELLENCE AP H	3	135 €
EXCELLENCE AP F	3	135 €
JEUNES BENJAMINS-MINIMES	3	120 €
JEUNES CADETS-JUNIORS	3	120 €
DR 2 CL	3	135 €
DR 2 AP	3	135 €

Le tarif est global pour l'équipe qu'elle soit composée de trois ou quatre tireurs.

Le chèque est à l'ordre de la ligue de tir à l'arc. **Le montant représente le droit d'inscription auprès des organisateurs. La ligue reversera les sommes dues (tarif de la manche par équipe moins 1 € par équipe inscrite) à chaque organisateur après chaque manche.**

Les sommes correspondant aux clubs engagés, même absents seront versées à l'organisateur, ou partagées également entre les organisateurs.

Les Clubs inscrivent LEUR EQUIPE, sans préciser les noms des archers. La composition de l'équipe sera déposée à chaque manche et avant le début de celle-ci. Elle sera émargée par le capitaine de l'équipe.

Les dates des manches de chacune des divisions régionales sont désignées par la Commission Sportive lors de l'établissement du calendrier intérieur ou extérieur.

Pour l'extérieur, le lieu est unique pour mettre tout le monde dans les mêmes conditions de tir. Pour le tir en salle, concernant la DR2, les week-ends sont uniques pour tous les clubs mais les lieux peuvent être différents. En l'absence de matchs l'après-midi, les 3 (ou 4) archers tireront en **MEME TEMPS et sur le MEME DEPART** du concours.

## INSCRIPTION DES EQUIPES auprès des clubs organisateurs :

Les Clubs ayant une équipe en **Division 1 (classique ou arc à poulies)** peuvent participer à la **DIVISION REGIONALE EXCELLENCE CLASSIQUE** ou **ARC A POULIES** à l'exclusion des 3 meilleurs tireurs du Club au classement national individuel Tir Olympique de l'année précédente (transfert inclus). **La liste est établie par la Ligue.**

Les Clubs ayant une équipe en **Division 2 (classique)** peuvent participer à la **DIVISION REGIONALE EXCELLENCE CLASSIQUE** à l'exclusion des 3 meilleurs tireurs du Club au classement national individuel Tir Olympique de l'année précédente (transfert inclus). **La liste est établie par la Ligue.**

Les Clubs ayant une équipe en **DIVISION REGIONALE EXCELLENCE CLASSIQUE** ou **ARC A POULIES** peuvent participer à la **DIVISION REGIONALE 2 CLASSIQUE** ou **ARC A POULIES** à l'exclusion des 3 meilleurs tireurs du Club au classement Régional Tir Olympique de la saison précédente (transfert inclus), en plus de ceux inscrit en **Division 1 et Division 2**. **La liste est diffusée par la Ligue.**

## ACQUISITION DES MANCHES

les clubs organiseront une manche de Division Régionale dans le type de Division dans lequel ou lequel ils ont inscrit une équipe, dans la limite d'une manche par an.

Exemple : un club inscrit une équipe en DR excellence peut organiser une manche de DR excellence.

## ATTIBUTION PAR LA LIGUE :

1) Les équipes sont prioritaires lors des compétitions nommées :

- DIVISION REGIONALE EXCELLENCE ARC CLASSIQUE
- DIVISION REGIONALE EXCELLENCE ARC A POULIES
- DIVISION REGIONALE JEUNES BENJAMINS – MINIMES
- DIVISION REGIONALE JEUNES CADETS - JUNIORS
- DIVISION REGIONALE 2 CLASSIQUE
- DIVISION REGIONALE 2 ARC A POULIES

2) les individuels s'inscriront en fonction de la disponibilité des places restantes pour la phase qualificative.

## SURCLASSEMENTS

Pour concourir dans une catégorie d'âge supérieure, le licencié doit se "surclasser" et parfois subir un examen médical spécifique qui donne lieu à la délivrance d'un Certificat Médical de Sur-classement :

Pour les catégories jeunes (poussins, benjamins, minimes) :

- simple sur-classement uniquement
- Le certificat ne peut être délivré que par un médecin agréé par la FFTA
- exclusivement lors de la dernière année de catégorie d'âge.

Aucun autre double sur-classement n'est autorisé, ni aucune autre forme de sur-classement (ex : triple sur-classement).

## LA PARTICIPATION DES CADETS AUX COMPETITIONS DE LA FILIERE PAR EQUIPES

**Les compétitions de la filière par équipes (division nationale / régionale / départementale) ne sont pas concernées par les restrictions du sur-classement pour la **catégorie cadet**.**  
Néanmoins, les cadets, quelle que soit leur année dans la catégorie, qui demandent à participer aux compétitions Scratch ou de la filière par équipes, doivent présenter un certificat médical de simple sur-classement délivré par tout Docteur en Médecine, au choix du licencié.

## TRANSMISSION DES RESULTATS

Chaque Club organisateur d'une manche de DR enverra **impérativement** à la Ligue par email ( [tiralrclr@neuf.fr](mailto:tiralrclr@neuf.fr) ), l'ensemble des résultats dès le **dimanche soir de la compétition**. Le classement sera ensuite diffusé à tous les Clubs.

## 2) DIVISION REGIONALE EXCELLENCE ARC CLASSIQUE

La **DR Excellence CLASSIQUE** se déroule sur 3 épreuves FITA 2 x 70 m avec matchs par équipe sous forme de poules.

### Les catégories en DR Excellence classique :

Femmes arc classique  
Hommes arc classique

Le club ne peut présenter qu'une équipe :

- en HOMMES ou en FEMMES

Une équipe est composée de 4 archers maximum ou de 3 archers au minimum. Une équipe de 2 archers sera refusée. Le club sera pénalisé comme absence.

Les archers de l'équipe (femmes et/ou hommes) peuvent être des catégories suivantes :

- CADETS (voir paragraphe sur-classement)
- JUNIORS
- SENIOR
- VETERANS
- SUPER VETERANS

### Titre régional :

Le Club dont l'équipe est classée 1<sup>ère</sup> de la DR Excellence CLASSIQUE est déclaré **CHAMPION REGIONAL, hommes ou femmes.**

L'accession à la **Finale Nationale des DR CLASSIQUE** est réservée uniquement à la première équipe hommes ou femmes, **à condition d'avoir participé aux trois manches.**

Un Club ayant une équipe en **D1** ou **D2** peut-être **CHAMPION DE DR**, mais ne peut pas participer à la Finale Nationale des DR. L'équipe suivante au classement de la DR, n'ayant pas d'équipe en D1 ou D2, sera sélectionnée pour la Finale Nationale. Un Club sélectionné et **participant à la Finale Nationale des DR** s'engage à monter en **D2** l'année suivante s'il gagne dans sa poule. En cas de refus de montée en D2, **le Club sera interdit de participer à la Finale des DR pendant 2 ans.**

Si la première équipe (Championne Régionale) ne veut pas participer à la finale Nationale des DR, seule l'équipe classée deuxième pourra prendre sa place.

## **La finale Nationale de DR CLASSIQUE :**

Identique pour les Hommes et les Femmes.

**Période** : Entre Juillet et Septembre, après les manches de D2 et de DR. **La finale DR** Arc classique est couplé avec celle de D2 : même week-end, même site.

**Accès** : L'équipe régionale gagnante de la DR Excellence CLASSIQUE hommes  
L'équipe régionale gagnante de la DR Excellence CLASSIQUE femmes.

## **Montée en D2 :**

**Les 4 équipes classées 1<sup>ère</sup> de leur poule lors de la FINALE NATIONALE des DR accèdent à la D2.**

### 3) LA DIVISION REGIONALE 2 ARC CLASSIQUE

Les disciplines de référence pour la DR 2 CLASSIQUE sont :

- Un tir en salle (sans match de poules),
- Un fédéral (2 x 50 m) (sans match de poules)
- Un tir olympique (2 x 70 m) **avec matches de poules**

#### Les catégories en DR 2 CLASSIQUE :

Femmes et/ou Hommes arc classique

La mixité est **admise**.

La DR2 CLASSIQUE ne permet pas l'accès **la Finale Nationale de DR**.

Chaque année, les Clubs inscrivent à la Ligue une **SEULE** équipe.

Les Clubs inscrivent **LEUR CLUB**, mais ne déposent aucun nom, car les archers la composant peuvent être changés. La déposition des noms se fera à l'inscription de la compétition.

Une équipe est composée de 4 archers au maximum ou de 3 archers au minimum. Une équipe de 2 archers sera refusée. Le club sera pénalisé comme absence.

Les archers de l'équipe (femmes et/ou hommes) peuvent être des catégories suivantes :

- **CADETS** (voir paragraphe sur-classement)
- **JUNIORS**
- **SENIORS**
- **VETERANS**
- **SUPER VETERANS.**



## 4) DIVISION REGIONALE EXCELLENCE ARC A POULIES

La **DR Excellence** ARC A POULIES se déroule sur 3 épreuves FITA 2 x 50 m avec matchs par équipe sous forme de poules.

### Les catégories en DR Excellence ARC A POULIES :

Femmes ARC A POULIES  
Hommes ARC A POULIES

Le club ne peut présenter qu'une équipe :  
en HOMMES ou en FEMMES

Une équipe est composée de 4 archers maximum ou de 3 archers au minimum. Une équipe de 2 archers sera refusée. Le club sera pénalisé comme absence.

Les archers de l'équipe (femmes et/ou hommes) peuvent être des catégories suivantes :

- **CADETS**
- **JUNIORS**
- **SENIORS**
- **VETERANS**
- **SUPER VETERANS**

### Titre régional :

Le Club dont l'équipe est classée 1<sup>ère</sup> de la DR Excellence ARC A POULIES est déclaré **CHAMPION REGIONAL, hommes ou femmes.**

L'accession à la **Finale Nationale des DR ARC A POULIES** est réservée **uniquement à la première équipe hommes ou femmes, à condition d'avoir participé aux trois manches.**

Un Club ayant une équipe en **DNAP** peut-être **CHAMPION DE DR**, mais ne peut pas participer à la finale Nationale des DR. L'équipe suivante au classement de la DR, n'ayant pas d'équipe en DNAP, sera

sélectionnée pour la Finale Nationale. Un Club sélectionné et **participant à la Finale Nationale des DR** s'engage à monter en **DNAP** l'année suivante s'il gagne dans sa poule. En cas de refus de montée en DNAP, le Club sera interdit de participer à la Finale des DR pendant 2 ans.

Si la première équipe (Championne Régionale) ne veut pas participer à la finale Nationale des DR, seule l'équipe classée deuxième pourra prendre sa place.

### La finale Nationale de DR ARC A POULIES :

Identique pour les Hommes et les Femmes.

**Période** : Entre Juillet et Septembre, après les manches de D2 et de DR. **La finale DR** ARC A POULIES est couplée avec celle de D2 : même week-end, même site.

**Accès :** L'équipe régionale gagnante de la DR Excellence ARC A POULIES hommes  
L'équipe régionale gagnante de la DR Excellence ARC A POULIES femmes.

### **Montée en DNAP :**

Chez les hommes, les équipes classées 1ères de leur poule accèdent à un tableau à élimination directe à 4.

Les vainqueurs du 1er match de classement accèdent à la DNAP la saison suivante ainsi que le vainqueur du match opposant les perdants du 1er match de classement.

Chez les femmes, les équipes classées 1ères de leur poule accèdent à un tableau à élimination directe à 2.

L'équipe gagnante de ce match accède à la DNAP la saison suivante.

## 5) LA DIVISION REGIONALE 2 ARC A POULIES

Les disciplines de référence pour la DR 2 ARC A POULIES sont :

- Un tir en salle (sans match de poules)
- Un fédéral (2 x 50 m) (sans match de poules)
- Un tir olympique (2 x 50 m) **avec matchs de poules**

### Les catégories en DR 2 ARC A POULIES :

FEMMES et /ou HOMMES arc à poulies

La mixité est **admise**.

La DR2 ARC A POULIES ne permet pas l'accès **la Finale Nationale de DR**.

Chaque année, les Clubs inscrivent à la Ligue une **SEULE** équipe.

Les Clubs inscrivent **LEUR CLUB**, mais ne déposent aucun nom, car les archers la composant peuvent être changés. La déposition des noms se fera à l'inscription de la compétition.

Une équipe est composée de 4 archers au maximum ou de 3 archers au minimum. Une équipe de 2 archers sera refusée. Le club sera pénalisé comme absence.

Les archers de l'équipe (femmes et/ou hommes) peuvent être des catégories suivantes :

- **CADETS**
- **JUNIORS**
- **SENIORS**
- **VETERANS**
- **SUPER VETERANS**

## 6) DIVISION REGIONALE JEUNES ARC CLASSIQUE

La Division Régionale Jeunes est réservée aux catégories :

- **BENJAMINS – MINIMES**  
(Archers issus des catégories benjamin dame, benjamin homme, minime dame et minime homme arc classique.)
- **CADETS - JUNIORS**  
(Archers issus des catégories cadette, cadet, junior dame et junior homme arc classique.)

Chaque année, les Clubs s'inscrivent auprès de la Ligue.

Chaque Club ne peut présenter qu'une seule équipe en Benjamins/Minimes mixte, une seule équipe en Cadets/juniors mixte.

L'équipe est composée de 4 archers maximum ou de 3 archers minimum : ainsi une équipe de 2 archers ne sera pas acceptée. Le club sera pénalisé comme absence.

Les disciplines de référence pour la DR JEUNES sont :

- Un tir en salle (avec match de poules)
- Deux tirs olympiques (avec match de poules)

**Tir qualificatif le matin suivi de phases finales par équipe l'après-midi.**

NB : pour le tir en salle, l'équipe tire sur une seule et même cible durant la phase qualificative (2 x 18 m) avec marque croisée avec l'équipe de la cible suivante.

Lors des phases finales, organisation des poules de manière à ce que **toutes les équipes participent.**

### Distances et Blasons :

#### • DIVISION REGIONALE JEUNES BENJAMINS-MINIMES

TIR EN SALLE			TIR F.I.T.A.		
Catégorie	Tir Qualificatif	Match par équipe	Catégorie	Tir Qualificatif	Match par équipe
BENJAMIN	18 m sur 60 <b>10 zones</b>	18 m sur 60 <b>10 zones</b>	BENJAMIN	30 m sur 80	30 m sur 80
MINIME	18 m sur 60 <b>10 zones</b>		MINIME	40 m sur 80	

## • DIVISION REGIONALE JEUNES CADETS-JUNIORS

<b>TIR EN SALLE</b>			<b>TIR F.I.T.A.</b>		
<b>Catégorie</b>	<b>Tir Qualificatif</b>	<b>Match par équipe</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Tir Qualificatif</b>	<b>Match par équipe</b>
CADET	18 m sur 40 <b>10 zones</b>	18 m sur 40 <b>10 zones</b>	CADET	60 m sur 122	60 m sur 122
JUNIOR	18 m sur 40 <b>10 zones</b>		JUNIOR	70 m sur 122	

### Rappel :

- L'équipe dispose de 2 minutes pour tirer une volée de 6 flèches (2 flèches par tireur).
- Pour les Benjamins/Minimes 2 blasons de 60 / 10 zones, un blason pour trois flèches, les tireurs d'une équipe peuvent choisir sur quel blason tirer, pour autant que chaque blason ait trois flèches.
- Pour les Cadets/Juniors 2 blasons de 40 / 10 zones, un blason pour trois flèches, les tireurs d'une équipe peuvent choisir sur quel blason tirer, pour autant que chaque blason ait trois flèches.
- Les archers tirent à tour de rôle selon leur gré.
- Une petite finale sera effectuée pour l'obtention de la troisième place.
- Le 4ème archer de chaque équipe peut être remplaçant à l'issue de chaque volée complète (6 flèches). Jamais en cours de volées.

### COMPETITION FITA :

- Le règlement national du tir olympique est appliqué.

## 7) REGLEMENTS DU TIR PAR EQUIPES DES DIVISIONS REGIONALES

En matière d'arbitrage, le règlement national régissant les phases qualificatives et les tirs par équipes s'appliquent. Pour plus de clarté, les grands principes en sont rappelés ci-après.

Avertissement : en aucun cas, le présent règlement ne se substitue au règlement national. Il le complète en cas d'imprécisions ou liberté laissée aux ligues.

**Comme à l'accoutumée, la phase de qualification se déroulent sur :**

- 2 x 18 mètres en Salle.
- 2 x 50 m en extérieur.
- 2 x 70 mètres en tir Olympique.

**Sont concernées par les matchs de poules :**

- **DIVISION REGIONALE EXCELLENCE CLASSIQUE** ensemble des trois manches
- **DIVISION REGIONALE EXCELLENCE ARC A POULIES** ensemble des trois manches
- **DIVISION REGIONALE JEUNES BENJAMINS – MINIMES** ensemble des trois manches
- **DIVISION REGIONALE JEUNES CADETS – JUNIORS** ensemble des trois manches
- **DIVISION REGIONALE DEUX** (uniquement sur le tir Olympique)

## DEROULEMENT DE LA COMPETITION

- La position des archers sur les cibles (phase qualification 2 x 70 m).
  - les 3 ou 4 archers d'une même équipe seront placés sur des cibles contiguës et successives (un seul archer de l'équipe par cible).
- Ils devront tirer sur le même rythme avec la même place sur le pas de tirs. Exemples : 4 archers du Club de VILLE seront positionnés ainsi : 4A – 5A – 6A – 7A
- Accès aux matchs par poules :
  - Le nombre d'équipes engagées est limité à 16 équipes maximum dans chaque division.
  - Toutes les équipes participent aux phases de qualifications et aux matches de poule
  - Lorsque **le nombre d'équipes est impair**, une équipe se trouve en bye (sans adversaire). Cette équipe a le choix de tirer ou non, le bye.

## ATTRIBUTION DES POINTS DE BONIFICATION :

### Sur le classement du tir de qualification (matin) des équipes :

#### Nombre d'équipes paires :

La première moitié des équipes marque 1 point.

#### Nombre d'équipes impaires :

La première moitié des équipes plus une marquent 1 point.

Ex :

9 équipes les 5 premières marquent 1 points.

## CONSTITUTION DES POULES :

**Suite à la phase qualificative, un classement des équipes permet de constituer les poules comme suit :**

- POUR 2 à 5 EQUIPES : une seule poule est constituée.
- POUR 6 à 10 EQUIPES : 2 poules sont constituées. Toutes les équipes participent et le nombre d'équipes est en fonction des équipes participantes. Une poule peut être inférieure à l'autre.

POULE 1	POULE 2
1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>
4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>
8 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>
9 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>

Exemple : 9 participants = une poule de 4 et une poule de 5.

- POUR 11 à 16 EQUIPES : 4 poules sont constituées. Toutes les équipes participent et le nombre d'équipes par poule est en fonction des équipes participantes. Une poule peut être inférieure à l'autre.

Exemple : 11 participants = 3 poules de 3 et une poule de 2.

POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4
1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
8 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
9 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>	11 <sup>ème</sup>	12 <sup>ème</sup>
16 <sup>ème</sup>	15 <sup>ème</sup>	14 <sup>ème</sup>	13 <sup>ème</sup>

## DEROULEMENT DES MATCHS :

Tous les matchs se déroulent sous forme de rotation : 1 archer sur le pas de tir, les 2 autres attendent derrière la ligne de 1 mètre.

- 4 volées de 6 flèches (2 flèches par archer) .
- Temps imparti pour chaque volée : 2 minutes.
- Les archers peuvent tirer dans l'ordre qu'ils désirent : chaque archer peut tirer 1 ou 2 flèches. Il doit revenir en arrière de la ligne de 1 mètre avant que l'archer suivant se rende sur la ligne de tir.
- Quand le directeur des tirs fait commencer le match (2 coups de klaxon), les 3 archers de l'équipe peuvent s'avancer jusqu'à la ligne de 1 mètre, qu'ils ne doivent pas franchir.
- Quand le feu vert s'allume (1 coup de klaxon), le premier archer de l'équipe peut franchir la ligne de 1 mètre, s'installer sur la ligne de tir et commencer le tir.
- En cas d'égalité de points à la fin du match, le départage se fait par un tir de barrage selon la réglementation internationale du tir par équipe.
- Un quatrième tireur peut remplacer un tireur au terme d'une volée complète de l'équipe, jamais en cours de volée.

### 1. Arcs Classiques : Match par set par équipe.

Le principe est identique aux matchs par set individuels à la différence que le match se déroule en 4 sets maximum (4 sets de 6 flèches, deux flèches par archer). Le principe est aussi de 2 points attribués à l'équipe qui réalise le meilleur score sur le set, 1 point à chaque équipe en cas d'égalité de points sur le set.

La première équipe qui atteint 5 points gagne le match.

Ci-dessous un tableau explicatif des différentes possibilités de victoire de match dans cette configuration :

Match gagné pour Equipe A				Match gagné pour Equipe B			
1 <sup>er</sup> SET			2 - 0	1 - 1	0 - 2		
2 <sup>ème</sup> SET		4 - 0	3 - 1	2 - 2	1 - 3	0 - 4	
3 <sup>ème</sup> SET	6 - 0	5 - 1	4 - 2	3 - 3	2 - 4	1 - 5	0 - 6
4 <sup>ème</sup> SET		6 - 2	5 - 3	4 - 4	3 - 5	2 - 6	
BARRAGE				5 - 4 ou 4 - 5			

### 2. Arcs à Poulies : matches par score par équipe.

Le match se déroule en 4 volées (4 volées de 6 flèches, deux flèches par archer).

Le match se marque en cumul de scores des 4 volées. L'équipe vainqueur est celle ayant totalisé le score cumulé le plus élevé des équipes en opposition.



### **En cas d'égalité :**

- De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international

### **CLASSEMENT DES POULES :**

Chaque équipe dispute un match contre les autres équipes de sa poule. A l'issue de ces matchs, un classement par poule est établi :

A l'issue des matches un classement par poule est établi par attribution de point :

- Sur le tir de qualification point bonus
- Match de poule (Match gagné : 1 point . Match perdu : 0 point.)
- En cas d'égalité :

### **ARC CLASSIQUE :**

- Nombre de points de sets acquis par l'équipe.
- Meilleur total des qualifications de la manche.
- Vainqueur du match ayant opposé les deux équipes à égalité.

### **ARC A POULIES :**

- Scores cumulés des matches des équipes
- Tir de barrage entre les équipes à égalité.

### **MATCH CLASSEMENT :**

#### ***DANS LE CADRE D'UNE SEULE POULE :***

- Aucun match supplémentaire. L'ordre dans la poule vaut classement.

#### ***DANS LE CADRE DE 2 POULES :***

POULE 1	POULE 2
1 <sup>er</sup>	1er
2ème	2ème
3ème	3ème
4ème	4ème
5ème	5ème

La compétition se poursuit par un duel de classement (entre les poules) :

- les classés du même rang dans chaque poule se rencontrent. Les équipes de la poule 1 rencontrent celle de la poule 2.

### **DANS LE CADRE DE 4 POULES :**

POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4
1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>
2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>
3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
4 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>

La compétition se poursuit par des duels de classement (entre les poules) sur 2 matchs :

- **1<sup>er</sup> match** : les classés du même rang dans chaque poule se rencontrent. Les équipes de la poule 1 rencontrent celle de la poule 4 et les équipes de la poule 2 rencontrent celles de la poule 3 selon le principe des ½ finales.

- **2<sup>ème</sup> match** : les vainqueurs et vaincus du premier match se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales.

## 8) CLASSEMENT REGIONAL DES EQUIPES :

Un classement propre à chaque division est édité par la ligue.

A chaque manche, les Clubs récoltent un nombre de points en fonction de son classement dans la manche.

Toutes les manches sont comptabilisées. Les points des différentes manches sont totalisés pour donner d'abord un classement provisoire en cours de saison, et un classement final en fin de saison. La meilleure équipe cumule le plus grand nombre de points, la plus faible cumule le nombre le plus petit.

## 9) ATTRIBUTION DES POINTS A CHAQUE MANCHE (POUR 16 EQUIPES MAXIMUM)

1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>
40 pts	36 pts	32 pts	28 pts	24 pts	21 pts	18 pts	15 pts

9 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>	11 <sup>ème</sup>	12 <sup>ème</sup>	13 <sup>ème</sup>	14 <sup>ème</sup>	15 <sup>ème</sup>	16 <sup>ème</sup>
12 pts	10 pts	8 pts	6 pts	4 pts	3 pts	2 pts	1 pts

## 10) DEPARTAGE DES EGALITES AU CUMUL DU CLASSEMENT PROVISOIRE ET FINAL DES TROIS MANCHES :

En cas d'égalité les équipes seront départagées selon la procédure suivante :

### ARC CLASSIQUE :

- Nombre de points set acquis par l'équipe
- Meilleur total des scores de qualifications des deux ou trois manches
- Tirage au sort

### ARC A POULIES :

- Scores cumulés de tous les duels de l'équipe des trois épreuves.
- Le meilleur classement obtenu sur les manches.
- Le meilleur total des places obtenus sur les deux ou trois manches.
- Le meilleur total des scores de qualifications obtenus sur les deux ou trois manches.
- Tirage au sort.